

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : 8822
T. 02/600 49 62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Michaël Vossaert
Conseiller communal
Rue de la Sonatine 91/2
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 25/11/2019

Objet : votre interpellation relative à la Tour Brunfaut, transformée en question écrite lors de la séance du Conseil communal du 20/11/2019.

Monsieur le Conseiller communal,

Veillez trouver ci-dessous la réponse à votre interpellation relative à la Tour Brunfaut, transformée en question écrite lors de la séance du Conseil communal du 20/11/2019.

Comme vous, nous nous réjouissons du lancement du chantier de rénovation de la Tour Brunfaut. Le lancement de ces travaux est un grand événement pour notre commune. En effet, cette Tour fait partie du paysage de notre commune depuis longtemps. Aujourd'hui, nous lançons enfin ce vaste projet de réhabilitation.

L'immeuble de 17 étages, datant de 1965, était inoccupé depuis plusieurs années. L'ambitieux projet prévoit l'élargissement et la rehausse de 5 étages de l'immeuble actuel, tout en gardant quasiment le même nombre d'appartements, ceux-ci étant plus spacieux et lumineux, pour un meilleur confort des habitants et pour pouvoir accueillir des grandes familles avec des appartements de 4 à 5 chambres. Sur le plan de l'isolation et des performances énergétiques, l'immeuble répondra aux standards actuels du passif et l'on atteindra 90% d'économie sur le plan des consommations. L'habitabilité globale des logements sera grandement améliorée. Sur le plan de la sécurité également, la stabilité en cas d'incendie sera renforcée et adaptée aux exigences du SIAMU. Un élément important est l'apport de l'élément bois qui a été inséré entre les différents étages. Un matériau à la fois léger malgré son épaisseur de 16 cm et résistant au feu.

Une attention spécifique a été portée aux espaces communs et aux espaces situés en bas et en bordure de la tour, afin de renforcer la convivialité. La Tour disposera ainsi d'une salle de réunion au rez-de-chaussée, d'un local polyvalent dans l'étage « pont » faisant la jonction entre l'ancienne tour et la partie rehaussée ainsi que d'une toiture terrasse. La façade bénéficiera également d'un traitement sobre mais harmonieux, et le pignon sud sera dans une finition réfléchissante qui confèrera une nouvelle identité à la Tour. Par ailleurs, le projet ambitieux et innovant a été sélectionné pour le prix be.exemplary 2019. La rénovation de la Tour Brunfaut s'inscrit également plus largement dans le contexte de transformation urbaine de cette partie de la ville.

Comme vous l'indiquez, ce chantier a enfin démarré, et dans les deux ans qui suivent, quelque nonante huit familles s'installeront dans ces logements entièrement rénovés. La Tour rénovée sera plus vaste et un des étages supplémentaires sera réservé à un superbe espace communautaire. Dans cet espace ouvert aux habitants de la tour et du quartier, pourront se dérouler des activités de proximité et des rencontres communautaires.

Concernant la création d'une éventuelle école, celle-ci n'est pas d'actualité. En revanche, comme vous l'avez entendu lors des conseils communaux précédents, nous avons acquis le bâtiment sis au numéro 66 de la rue Ransfort, jouxtant l'école communale numéro dix, à proximité de la tour Brunfaut, afin de créer des salles de classe supplémentaires, un réfectoire, une cour de récréation et des bureaux administratifs pour l'équipe.

Comme vous le savez, depuis le début de cette législature, nous avons fait une priorité de la rénovation du bâti scolaire existant afin d'améliorer les conditions de travail de nos enseignants, de nos directions, de nos équipes et d'améliorer la qualité de l'enseignement en général.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire Communal,



Jacques DE WINNE.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

De : Michaël Vossaert [mailto:mvossaert@defi.eu]

Envoyé : jeudi 14 novembre 2019 23:44

Objet : Tour Brunfaut

Le lancement du chantier de la Tour Brunfaut a débuté ce mardi 12 novembre.

L'imposant complexe de 98 appartements à venir sera adapté aux standards et aux normes du XXI^e siècle, selon une vision développée par le bureau d'architectes A229.

Transformé en immeuble passif, l'ensemble sera plus large de trois mètres et rehaussé de 5 étages.

Mes questions sont les suivantes :

- quelle sera la durée du chantier ?

- Quelles sont les infrastructures de proximité prévues autour de la rénovation de la Tour ?

Une étude de faisabilité pour y construire une école par exemple est-elle prévue?



Michaël Vossaert

Président DéFI Bruxelles

Député bruxellois et conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean

mvossaert@defi.EU | defi.EU

DéFI - Démocrate Fédéraliste Indépendant

Siège bruxellois : 127, chaussée de Charleroi, 1060 Saint-Gilles

Siège wallon : 100, rue des Brasseurs, 5000 Namur



